



Résidence Sociale

PROFIL DU PUBLIC CONCERNE

- Public Résidence sociale : personne isolée, famille monoparentale avec 1 seul enfant (3-12ans), couple sans enfant, de 25 à 75 ans
- Etre en capacité de justifier de ressources et d'une activité (salaires, chômage, étudiants boursiers, stagiaires rémunérés, AAH...)
- Rencontrer des difficultés au regard du logement, notamment pour des conditions de ressources ou de mobilité professionnelle
- Ne pas dépasser les plafonds de ressources correspondant à 80% du public PLA-I

OBJECTIFS DE L'ACTION

Assurer un accueil en chambre ou studio de façon transitoire (de 18 à 24 mois maximum)
Permettre l'insertion dans le logement autonome et durable (parc privé ou public)
Orienter vers les dispositifs d'accompagnement, de formation et d'insertion de l'ACPM ou du territoire

PRE-REQUIS OU CONDITIONS D'ACCUEIL

Etre en capacité de payer une redevance (ouverture des droits APL le cas échéant) et un dépôt de garantie
Être en situation régulière
Justifier de ses ressources
Avoir un projet d'insertion en cours
Suivre la procédure d'admission : dossier de candidature, entretien d'évaluation, commission d'admission, signature d'un contrat d'occupation, adhérer au projet social de la résidence et à son règlement intérieur

CONTENUS DE LA PRESTATION

PRESTATION LOGEMENT

- 76 chambres individuelles avec sanitaires (**358,78€**)
- 4 chambres couple (**472,74€**)
- 20 studios autonomes (**547,23€**)
- Mobilier et literie fournis
- Charges comprises dans la redevance
- Cuisines collectives
- Laverie

PRESTATION SOCIALE

- Gestion locative sociale (régulation de la vie collective, prévention et gestion des impayés, suivi dossiers APL, lutte contre l'isolement...)
- Conseil de vie sociale et animation
- Accompagnement et/ou orientation vers les dispositifs liés au logement et d'insertion

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Lieu d'habitation : **ACPM** 48, Bd Marcel Delprat 13013 Marseille
Date d'ouverture : Du 1^{er} janvier au 31 décembre

Responsable Résidence Sociale : **Julienne NOUARI**

☎ 04 91 07 75 30
julienne.nouari@acpm.eu

Secrétaire de filière : **Chantal OLIVIERI**

☎ 04 91 07 75 30
accueil@acpm.eu

Accueil et renseignement :

- Lundi et mercredi : 9h-12h30 et 13h30-17h
- Mardi : 9h30-12h30 et 13h30-17h30
- Jeudi : 10h-12h30 et 13h30-18h30
- Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-15h30